



DÉPART

Mairie de Cenon

Ligne 5

Distance / 7 km
Durée / 25 min

LÉGENDE

- Très confortable
- Confortable
- Prudence renforcée

TRAJET	AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
Départ de Mairie de Cenon	
● 1. Prendre l'avenue Jean Jaurès	piste cyclable sur trottoir
● 2. Après la gare de Cenon, prendre à droite sur la rue Edouard Vaillant	aucun
● 3. Tout de suite, tourner à gauche sur la rue Dr Pierre Masfrand pour récupérer la rue Edouard Vaillant plus loin	aucun
● 4. Au rond-point, prendre la 3ème sortie sur la rue Charles Chaigneau	piste cyclable sur trottoir et couloir bus-vélo
● 5. Continuer sur le quai de Brazza	couloir bus-vélo et piste sur trottoir
● 6. Prendre le pont Jacques Chaban Delmas	aire piétonne et voie verte
● 7. Traverser le quai de Bacalan et prendre le couloir central rue Lucien Faure	couloir bus-vélo
● 8. Continuer sur la rue Lucien Faure	couloir bus-vélo et piste cyclable
● 9. Suivre la signalisation au sol pour traverser les feux et prendre la piste cyclable	marquage au sol
● 10. Prendre la piste cyclable parallèle au boulevard Aliénor d'Aquitaine	piste cyclable

● 11. Continuer sur la piste cyclable en faisant attention aux moments de franchir la chaussée	piste cyclable
● 12. Continuer sur la piste cyclable et passer le tunnel sous le pont d'Aquitaine	piste cyclable
! En période de pluie, le tunnel est souvent inondé.	
● 13. Continuer tout le long de la piste cyclable	piste cyclable séparée de la chaussée
● 14. Après le tunnel (sous la sortie 4 de l'A630), tourner à droite	piste cyclable séparée de la chaussée
● 15. Continuer sur la piste cyclable jusqu'à la rue du Grand Barail	piste cyclable séparée de la chaussée
● 16. Traverser le carrefour pour continuer sur la rue du Vergne	carrefour avec feu cycliste
● 17. Continuer sur la rue de Vergne	aucun
● Arrivée à la Caisse des Dépôts	
! Pour quitter la chaussée de la rue de Vergne et se diriger au poste de sécurité de la Caisse des Dépôts, faire attention à la bordure.	

